

ATELIERS AALC

CODE	CERAMIQUE	Fournitures	COMMUNE		HORS COMMUNE		
			enfants	adultes	enfants	adultes	
P1	Adultes sur 30 semaines suivant planning + Participation pour consommation de la Terre = 2,5 €/kg après cuisson	Mercredi 18H00 à 22H00	Terre = 2,5 €/kg		282 €		341 €
P2	Enfants - Ados à partir de 6 ans Participation pour consommation de la Terre	Mercredi 16H00 à 18H00	Terre = 22 €	183 €		219 €	
P3	Enfants à partir de 6 ans Participation pour consommation de la Terre	Mercredi 14H00 à 16H00	Terre = 22 €	183 €		219 €	
P10	Stage sur 1 jour et demi Arts Plastiques et ou Poterie	vacances de Février et Pâques	inclus	39 €		39 €	
ARTS PLASTIQUES							
A1	Adultes sur 30 semaines suivant planning	Mardi 14H30 à 17H30			275 €		315 €
A1	Adultes sur 30 semaines suivant planning	Mardi 19H00 à 22H00			275 €		315 €
A2	Adolescents Participation pour les fournitures	Mercredi 17H00 à 19H00	22 €	183 €		219 €	
A3	Enfants de 6 à 10 ans Participation pour les fournitures	Mercredi 13H00 à 15H00 ou 15H00 à 17H00	22 €	183 €		219 €	

MODALITES D'INSCRIPTIONS

ADHESION AALC : obligatoire chaque année pour toute inscription

Individuel : adolescent à partir de 16 ans, adulte pratiquant = 10,00 €

Famille : 1 enfant = 10,00 €

2 enfants et plus à charge au sens de la CAF = 20,00 €

Dans la famille, le ou les adultes référents ne paient pas, mais le ou les adultes pratiquants paient 10,00 € par participant

Réductions pour les enfants d'une même famille (tarifs communes et hors communes)

réduction sur les enfants d'une même famille sur le total des activités d'AALC :

- 2 activités: 10 % - 3 activités : 15 % - 4 activités et plus : 20 % .

Application tarif " hors commune"

La décision d'admission est prise pour la saison en cours ; elle est réexaminée chaque année.

Application tarifs enfants :

- aux personnes handicapées sur présentation d'une carte d'invalidité supérieur ou égale à 80%

Info :

Possibilité de régler par chèques vacances à hauteur de 50% du montant des cotisations.



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat d'AALC 05 56 77 36 18